

Programme de formation

« Devenir Formateur/Tuteur/Accompagnateur AFEST »

Le cadre de l'AFEST – Action de Formation En Situation de travail est fixé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Le décret n°2018-1341 du 28 décembre 2018 fixe les actions indispensables à la préparation, la réalisation et l'évaluation d'une AFEST. La mise en œuvre d'une formation dans ce cadre nécessite la maîtrise de modalités pédagogiques nouvelles dans le respect de la réglementation pour que l'AFEST soit identifiée, tracée et reconnue et puisse être financée.

✓ **Compétences et aptitudes visées :**

Accompagner les apprenants au plus près des situations de travail en étant capable de :

- Respecter le cadre de l'AFEST
- Identifier les connaissances et capacités à transmettre
- Collaborer à la construction du positionnement initial des apprenants
- Collaborer à la conception du parcours
- Transmettre les connaissances et aptitudes nécessaires
- Animer et conduire les phases réflexives
- Définir et appliquer des critères et méthodes d'évaluation des acquis

✓ **Public visé**

- Toute personne pouvant être amenée à transmettre des compétences en situation de travail.

✓ **Prérequis**

- Être expert dans le métier faisant l'objet de la formation à mettre en œuvre.
- En distanciel : Disposer d'un ordinateur équipé d'une Webcam et d'un micro ainsi que d'une connexion Internet stable

✓ **Durée de la formation**

14 heures répartis :

- En présentiel : 2 jours (14h)
- En distanciel : 4 sessions de 0,5 jour (3,5 heures) étalées sur 2 semaines maximum

✓ **Lieu de la formation**

Intra entreprise en présentiel
Formation réalisable en distanciel

✓ **Nombre de participants**

1 à 4 personnes

✓ **Prix de la formation**

Nous consulter. Sur offre / convention.

✓ **Modalités d'accès à la formation**

Sur demande : Candidature individuelle, plan de développement des compétences, financement personnel

✓ **Dates de la formation**

Sur offre et convention, dates et délais fixés sur demande et en accord avec le demandeur.

Le programme de la formation est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.

Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.

✓ Programme

• Introduction

- Présentation des participants, tour de table et recueil des besoins et attentes, rappel des objectifs de la formation, présentation du programme, vérification des prérequis, positionnement des compétences.
- Modalités de déroulement et de remise des supports pédagogiques.

• Ce qu'est l'AFEST

- Le Contexte – Le Cadre légal – Les Objectifs
- Les Intervenants dans la démarche
- Le rôle du Formateur / Tuteur / Accompagnateur AFEST

• La formation sur le lieu de travail

- L'analyse préalable de l'activité de travail réel
- L'adaptation à des fins pédagogiques
- La définition des objectifs de la formation

• Les conditions pour l'atteinte des objectifs définis

- L'aménagement du lieu de travail
- La prise en compte de la notion de droit à l'erreur
- La définition des rôles, des outils....
- Le savoir être : Expliquer-Echanger

• Les bases de la communication

- Les règles de transmission des informations
- L'importance du verbal, du non verbal, et du para verbal dans la transmission d'un message
- L'interactivité, la communication synchrone et asynchrone
- Savoir s'exprimer, être écouté, être entendu, être compris

• La planification des activités de formation

- Durées, organisation

• L'analyse réflexive

➤ Les 3 étapes de l'Analyse Réflexive :

- En amont du travail : Les « scénarii ou hypothèses d'action ».
- Pendant le travail ou la situation de production : L'observation « en train de faire ».
- En aval du travail : L'accompagnement pédagogique qui va aider au transfert.

➤ Les moyens utilisés :

- Cadrage de l'entretien
- Phase d'écoute de l'apprenant
- Phase de questionnement de l'apprenant : questions sur le déroulement de la mise en situation – sur les procédures

• L'évaluation de l'AFEST

- Définition de critères et de méthodes d'évaluation

• Bilan final

- Synthèse générale
- Questions / Réponses par rapport aux besoins et attentes initiaux
- Evaluation de la satisfaction des apprenants

✓ Evaluation des compétences acquises

- Réalisation d'exercices d'application pendant la formation
- QCM

✓ Modalités pédagogiques

- Participatif et interactif alternant exposé avec des présentations de cas et d'exemples, vidéo projection, support diaporama
- Analyse de situations de travail
- Exercices de mises en pratique
- Echanges Questions / Réponses
- Remise en fin de formation du diaporama au format PDF
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'acquisition des compétences. (Article L.6353-1 du Code du Travail)